

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers						
24 octobre 2013	24 octobre 2013	<table><tr><td>En exercice</td><td>42</td></tr><tr><td>Présents</td><td>32</td></tr><tr><td>Votants</td><td>36</td></tr></table>	En exercice	42	Présents	32	Votants	36
En exercice	42							
Présents	32							
Votants	36							
		Service Courrier						

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-07-30 – Attribution du marché de valorisation agricole des boues des stations d'épuration de Grandvillars et Beaucourt.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 07 octobre 2013

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 31 octobre 2013

Les boues des stations d'épuration de Grandvillars et Beaucourt sont valorisées par épandage agricole. Il est nécessaire de faire appel à un prestataire pour :

- la gestion des plans d'épandage et de suivi réglementaire pour les stations d'épuration de Grandvillars (20 000 eqhab) et de Beaucourt (7 000 eqhab),
- le chargement, le transport et l'épandage des boues de la station de Grandvillars sur les parcelles agricoles,
- le chaulage des terres, le labourage et l'ajout de structurants.

Le marché est un marché à bon de commande, conclu pour une durée de 12 mois, reconductible deux fois par période de 1 an, soit une durée totale de 36 mois au maximum.

Le marché prend effet à la date du 1^{er} janvier 2014.

Le montant minimum du marché, par année, est fixé à 25 000 euros HT.

Le montant maximum du marché, par année, est fixé à 100 000 euros HT.

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offre, réunie le jeudi 31 octobre 2013 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée (bordereau de prix), par l'entreprise SEDE Environnement.

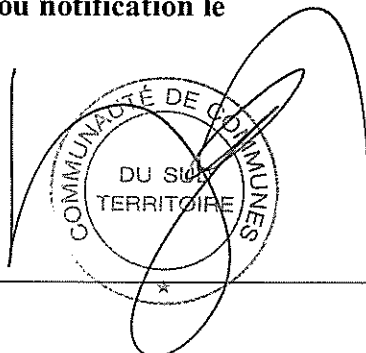
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution du marché,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le
Et publication ou notification le**

Le Président,



Le Président,

